

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-505/SG/FEP portant versement dans le nouveau cadre territorial du service de l'Élevage, d'un infirmier adjoint vétérinaire

n° 71-505/SG/FEP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
2 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

En application des dispositions de l'article 24 de l'arrêté n° 70-1135/SG/CG du 28 septembre 1970, M. Saïd Omar Saleh, infirmier adjoint vétérinaire de 1° classe, 3° échelon (indice 260) de l'ancien cadre des infirmiers adjoints vétérinaires du Service de l'Elevage, est intégré dans le nouveau cadre territorial des infirmiers vétérinaires, et classé, pour compter du 1° juillet 1970, infirmier vétérinaire de 3° classe, 1* échelon (indice 235) avec une ancienneté conservée de 2? ans 2 mois. Compte tenu de cette ancienneté, est constaté, le passage de M. Saïd Omar Saleh au 2° échelon de la 3° classe (indice 245) du cadre des infirmiers vétérinaires, pour compter du 1 juillet 1970. avec ancienneté conservée de 2 mois.